

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le dispositif Savoie Initiative couvre l'ensemble du territoire savoyard

La 5ème Plate-Forme d'Initiative Locale de Savoie Initiative vient d'être lancée sur le territoire allant de l'albanais au sud de l'agglomération chambérienne et comprenant le massif des Bauges. Soixante chefs d'entreprises et de professionnels (banquiers, experts comptables, avocats...) intéressés pour constituer le comité d'expertise des projets, se sont réunis le 23 octobre 2003 à l'aéroport de Chambéry - Aix-les-Bains.

Le département de la Savoie est désormais entièrement couvert par le dispositif Savoie Initiative :

- Savoie Initiative Maurienne, animée par Maurienne Expansion ;
- Savoie Initiative Tarentaise, animée par Albertville Tarentaise Expansion ;
- Savoie Initiative Avant-Pays Savoyard / Chautagne, animée par le Syndicat Mixte;
- Savoie Initiative Combe de Savoie-Val Gelon, animée par la Communauté de Communes de La Rochette;

A l'image des autres PFIL de Savoie, cette 5ème plate-forme s'organise de la façon suivante :

1. **accueil** des porteurs de projet par l'animateur économique local des territoires de Chambéry Métropole, Communauté de Communes du Lac du Bourget, Communauté de Communes de l'Albanais et le Parc Naturel des Bauges.
2. **accompagnement** (aide à l'élaboration de projet) par les chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et Chambre d'Agriculture) en fonction de l'activité créée.
3. **animation du comité local** par Martine CHOUVET, animatrice de cette plate-forme. Ce comité d'attribution de prêt et de parrainage se réunit une fois par mois afin d'expertiser les projets d'entreprise sur leur territoire.
 - Le projet est présenté par l'animateur, puis les membres du comité reçoivent quelques minutes le créateur.
 - Le comité transmet ensuite ses décisions motivées à Savoie Initiative pour leur mise en œuvre.
4. **suiti** pendant les premières années d'activité par l'animatrice de la plate-forme (rencontres régulières à l'entreprise, aide à l'élaboration d'outils de gestion comme des tableaux de bord, mise en relation avec le réseaux des professionnels et acteurs du monde économique, etc.)

Savoie Initiative prend en charge toute la gestion administrative et financière :

- recueil des dons et subventions
- versement des prêts et prélèvements
- garantie des prêts
- secrétariat et organisation du Conseil d'Administration et Assemblée Générale de l'association
- relation avec le réseau national et la Coordination Régionale

Appels à contribution

Comité local d'agrément des prêts autour de membres fédérateurs

Pour les chefs d'entreprise, la plate-forme d'initiative locale est un formidable moyen de s'investir dans le développement économique du territoire sur lequel ils vivent. Ils ont la chance de pouvoir juger rapidement de l'efficacité de leur engagement, à travers l'installation et le suivi des entreprises qu'ils soutiennent. C'est une initiative unique et riche.

Parrainage

Le suivi assuré par l'animateur local est important : il permet de donner au créateur les moyens de se doter d'outils de gestion adaptés. Le parrainage par un chef d'entreprise vient compléter ce suivi et permet au créateur de s'entourer des conseils d'un chef d'entreprise expérimenté afin de ne pas rester seul, d'éviter les écueils et, par conséquent, de se donner le maximum de chances de pérenniser son entreprise.

Financement

L'objectif de financement de cette plate-forme est de **320 000 €** récoltés grâce à des dons et des subventions versés par :

- les Grands groupes industriels, banques, assurances
- les Entreprises locales
- et les Collectivités locales, structures intercommunales

Ces fonds collectés localement seront complétés par une subvention du Département de la Savoie et par la Région Rhône-Alpes. Il s'agit de fonds d'intervention destinés uniquement à octroyer des prêts d'honneur aux créateurs d'entreprise. Aucun budget de fonctionnement de la plate-forme n'est à financer. Les structures de développement économique et consulaires mettent en effet à disposition leur personnel, à savoir :

- Martine CHOUVET pour la plate-forme d'initiative locale
- Angélique BERARD pour l'association départementale, Savoie Initiative.

Chaque partenaire décide de son intervention. Jusqu'à présent, pour les quatre plates-formes existantes, la majorité des dons a été versée en une seule fois, au démarrage de la plate-forme, le fonds étant appelé à se réalimenter au gré des remboursements. Certains partenaires ont cependant choisi de s'engager sur plusieurs années.

<p>Contact : Martine CHOUVET - tél. : 04 79 75 76 10 - m_chouvet@savoie.cci.fr basée à l'aéroport de Chambéry – Aix-les-Bains - CCI de Savoie - Accueil création d'entreprise - 5 rue Salteur - 73024 CHAMBERY CEDEX</p>
--

Qu'est ce qu'une Plate-Forme d'Initiative Locale ?

Une plate-forme d'initiative locale (PFIL) est un dispositif d'aide aux créateurs de petites entreprises commerciales, artisanales, de services.

Ce soutien porte sur **trois volets** :

- **Octroi d'un prêt d'honneur** (sans intérêt ni garantie) pour renforcer les fonds propres du créateur et faire effet de levier auprès des banques ;
- **Parrainage** par un chef d'entreprise expérimenté ;
- **Suivi technique personnalisé** assuré par un technicien économique local pendant les premières années d'activité.

Le cœur de métier de la plate-forme d'initiative locale est la **mobilisation des chefs d'entreprise locaux** en faveur des jeunes chefs d'entreprise, afin de leur donner les meilleures chances de réussite.

Ce sont ces chefs d'entreprise qui prennent les décisions d'octroi de prêt d'honneur, qui permettent au créateur de bénéficier de l'ensemble des compétences présentes au sein du comité et qui mobilisent leur réseau relationnel pour parrainer le créateur.

Une plate-forme d'initiative locale s'organise au niveau d'un bassin en impliquant le plus étroitement possible l'ensemble des partenaires locaux : entreprises, collectivités locales, banques, dispositifs d'accompagnement des créateurs d'entreprise.

Quiconque souhaite soutenir la création d'entreprise dans son bassin de vie peut :

- parrainer un créateur d'entreprise ;
- faire un don à sa plate-forme d'initiative locale ;
- apporter son expertise sur des dossiers de création d'entreprise.

Chacun des bassins se mobilise pour collecter des fonds, détecter et accueillir des porteurs de projet, accompagner les créateurs... Ce sont les comités locaux qui sont chargés d'examiner les projets des créateurs d'entreprise. Ils peuvent décider de l'attribution d'un prêt d'honneur et de la mise en place d'un parrainage. Les projets soutenus sont de tout type de secteur d'activité : transport, scierie, entreprise de BTP, commerce, entreprise de nettoyage, électricité industrielle, restaurant, épicerie, production de jus de fruits et de cidre,

Chaque bassin bénéficie de trois types de ressources :

- l'enveloppe collectée localement auprès des collectivités et des entreprises ;
- une partie de l'enveloppe collectée au niveau départemental, auprès des grands groupes industriels et des organismes financiers (banques, assurances...) et qui sera redistribuée au profit des différents territoires ;
- un complément financier est apporté par d'autres structures publiques, notamment, le Département de la Savoie et la Région Rhône-Alpes.

Près de 233 plates-formes ont été créées en France, regroupées au sein de la fédération France Initiative Réseau (FIR). En 2002, ce sont 3 900 créateurs qui ont été soutenus, soit 15% de plus qu'en 2001.

SAVOIE INITIATIVE

Savoie Initiative est l'association qui fédère les différentes plates-formes d'initiative locale mises en place en Savoie.

Pour simplifier la gestion des prêts, Savoie Initiative :

- regroupe les fonds d'intervention
- met en œuvre les engagements pris par chacune des plates-formes d'initiative locale.

Chaque plate-forme est représentée au sein de l'association. Les trois Chambres Consulaires, ainsi que l'Agence Economique de la Savoie en sont également membres.

Depuis sa création en 1998, Savoie Initiative a déjà soutenu **105 TPE** dans leur création, **dont 86 financées par un prêt d'honneur**, soit un montant total de **677 800 €** qui ont permis **l'octroi de 1 700 570 € de prêts bancaires**.

Contact : Angélique BERARD - tél. : 04 79 25 36 49 - si@savoie-entreprise.com

Savoie Initiative - Savoie Technolac - BP 316 - 73375 Le Bourget du Lac Cedex

Contact presse : Sabrina LE BOURGEOIS - 04 79 25 36 19 - communication@savoie-entreprise.com